

## Mesures Covid-19

- Familiarisez-vous avec les règles corona actuelles, qui s'appliquent aux campings en Belgique.
- Tenez-vous à 1,50 mètre des autres clients, employés et de tout le monde en dehors de votre bulle sociale.
- Chaque type d'hébergement respecte les mesures établies en fonction de la taille de la bulle sociale autorisée (1 ménage et 1 personne supplémentaire).
- Lavez-vous les mains avant et après chaque visite aux toilettes et aussi à l'arrivée à votre hébergement.
- Portez toujours un masque buccal s'il est difficile de ne pas garder une distance physique
- Restez à la maison ou quittez le camping immédiatement si vous ou quelqu'un dans votre bulle êtes malade ou présentez l'un des symptômes suivants: rhume, éternuements, maux de gorge, toux légère, fièvre (jusqu'à 38 ° C).
- Il est interdit de serrer la main.
- Suivez toujours les instructions de la direction et du personnel du camping.
- Si possible, payez par carte, sans contact ou avant l'arrivée par virement bancaire (au moins 3 jours avant l'arrivée en raison du traitement du paiement).
- Pour les clients de l'étranger, il y a une obligation de remplir le formulaire de localisation du passager 48 heures avant l'arrivée en Belgique <https://www.info-coronavirus.be/fr/plf/>
- Il est interdit de recevoir des visiteurs sur le camping, sauf par des personnes vivant sous le même toit que le locataire principal du lieu ou de l'hébergement.
- Les enfants de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un membre de leur ménage dans les sanitaires.
- Il est conseillé de ne pas rester dans les bâtiments sanitaires plus longtemps que strictement nécessaire.
- Les aires de jeux extérieures sont accessibles, pour un maximum de 20 enfants de moins de 12 ans.